



Votre connexion sécurisée au DCC avec la CPS !

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les Cartes Professionnelle de Santé (CPS) sont des **cartes d'identité professionnelles électroniques** délivrées à tous les professionnels de santé.



La e-CPS est une application mobile.

Pro Santé Connect (PSC) permet aux professionnels de **se connecter avec une CPS ou e-CPS** à tous les **services numériques de santé** raccordés.

En savoir +

<https://esante.gouv.fr/produits-services/pro-sante-connect>



COMMANDER SA CPS ?

Déterminez votre profil et complétez le formulaire de demande sur le site internet :



<https://esante.gouv.fr/laissez-vous-guider>



SE CONNECTER AU DCC AVEC SA CPS ?



Vous avez un n° RPPS

- Connectez-vous directement au DCC en cliquant sur le bouton



Vous n'avez pas de n° RPPS

- Connectez-vous au DCC via un autre mode d'authentification.
- Enregistrez votre CPS dans les préférences utilisateurs.

Pour plus d'informations 

Consultez la FAQ du DCC,
rubrique "Me connecter au DCC via Pro Santé Connect"
<https://oncopl.fr/tools/utilisation-du-dcc/>